

Sobriété énergétique : les mesures chocs de la filière électrique pour la maîtrise des consommations et des factures énergétiques des ménages

La crise géopolitique que nous traversons révèle nos dépendances, avec une volatilité des prix de l'énergie et un retour de l'inflation. Elle place sous forte tension nos économies et nos sociétés européennes. Les marges de sécurité pour l'alimentation énergétique de l'Union européenne se trouvent réduites, y compris en France qui reste largement dépendante des énergies fossiles et de la disponibilité de son parc nucléaire.

A court terme, la sécurité d'approvisionnement est tendue. Nous sommes face à un **enjeu de sobriété** pour toutes les énergies : carburants, gaz, électricité, et pour tous, y compris les particuliers.

Plus que jamais, inciter les Français à agir notamment dans leur logement, pour consommer moins et mieux, est une nécessité absolue. Les bâtiments résidentiels sont toujours le premier secteur de consommation d'énergie en France et le deuxième en matière d'émissions de gaz à effet de serre, aussi l'activation de ce levier peut être puissant pour la fin du mois et la fin du monde.

Comment agir concrètement pour faire la chasse au gaspillage énergétique dans les bâtiments résidentiels ?

Tant pour limiter la facture énergétique d'un ménage, que pour garantir une baisse de la consommation effective des appareils de chauffage ou permettre de lisser la consommation des appareils électriques, il est indispensable de développer les outils qui permettront d'agir de façon automatique et sans perte de confort.

En effet, les consommateurs n'ont pas forcément le réflexe de changer manuellement la température de leurs radiateurs ou n'ont pas les moyens de la différencier pièce par pièce. Il en est de même pour éteindre et rallumer les appareils en veille manuellement, ou encore pour attendre que les tarifs « heures creuses » s'activent avant de lancer une machine à laver le linge ou de recharger son véhicule électrique.

Cette gestion de l'énergie dans la maison peut pourtant devenir effective dans la durée, et sans y penser, dès lors que les logements ou espaces de travail se trouvent équipés de système de pilotages connecté (ex : thermostat connecté, robinet thermostatique intelligent, prise connectée, passerelle intelligente...) et favoriser des économies sur la facture d'énergie. La filière électrique est la seule à avoir développé des outils tels qu'Ecowatt et identifié des actions permettant de faire la différence lors d'une journée de tension.

Les systèmes de pilotage génèrent des économies d'énergie lors de l'utilisation des appareils les plus énergivores. Ainsi, selon l'ADEME, le thermostat favorise à lui seul jusqu'à 15 % d'économies d'énergie sur la facture énergétique des ménages.

Avantage supplémentaire, le système de pilotage connecté offre aux utilisateurs la capacité de choisir la bonne température des pièces selon le moment et l'usage, en la programmant selon la présence ou non dans l'habitat.

Quelles mesures concrètes pour une meilleure maîtrise du pouvoir d'achat des Français ?

Ces solutions de pilotage, qui ont le mérite d'être abordables, peuvent rapidement être déployées et jouer un grand rôle dans l'atteinte de l'objectif de réduction de 10 % de la consommation nationale d'énergie d'ici deux ans : elles doivent par conséquent être davantage soutenues dans les dispositifs nationaux. En effet, à l'heure actuelle, seul le thermostat bénéficie d'un simple soutien financier via les certificats d'économie d'énergie.

C'est pourquoi la filière électrique – les acteurs du système électrique et les industriels des solutions électriques et numériques – appelle le Gouvernement à accompagner les Français dans cette quête d'efficacité énergétique. Elle propose à ce titre des mesures concrètes :

1. **Élargir le Crédit d'impôt Transition Énergétique (CITE) à l'installation d'un système global de pilotage des appareils de l'habitat par un professionnel du bâtiment** (chauffage, ballon d'eau chaude, éclairage, appareils en veille, borne de recharge pour véhicule électrique...). Il conviendrait en outre d'inclure l'installation dans MaPrimeRénov' pour les catégories de population éligibles.

D'une part, cette mesure permettrait d'inciter des ménages à s'équiper dès cet hiver, engendrant ainsi un effet immédiat sur le lissage des consommations et diminuant leurs factures. Elle aurait par ailleurs pour vertu de s'adresser aussi aux locataires, qui s'avèrent les parents pauvres de tous les dispositifs mis en œuvre ces dernières années et donc les moins à même d'agir sur leur consommation (peu de leviers pour changer de mode de chauffage, aucun levier pour la rénovation énergétique...).

2. **Créer un « chèque équipement » spécifique dédié à l'installation d'un système de pilotage pour le chauffage dans l'habitat par un professionnel du bâtiment, à destination des bénéficiaires du chèque énergie.**

Ce chèque équipement permettrait de garantir une prise en charge importante d'un dispositif de pilotage avec pose, afin d'accompagner les ménages précaires vers une plus grande maîtrise de la consommation et donc de la facture. Ce dispositif permettrait d'accompagner utilement la fin du bouclier tarifaire.

3. Créer un Bonus au dispositif MaPrimeRénov' des chaudières ou pompes à chaleur.

Dans le cadre de l'installation d'une chaudière ou pompe à chaleur, financer en sus l'installation d'un système de pilotage du chauffage par un professionnel, permettant la régulation et la programmation de la température par pièce.

4. Généraliser l'installation d'un système de pilotage pour l'ensemble des moyens de chauffage et climatisation. Lors de l'inspection obligatoire des systèmes de chauffage et de climatisation :

- A très court terme, **élargir l'inspection obligatoire des systèmes de chauffage et de climatisation à la vérification de l'équipement de pilotage** pour tous les systèmes évoqués dans le décret du 28 juillet 2020
- A moyen terme, **assurer une base réglementaire obligatoire aux systèmes de pilotage connecté dans les bâtiments résidentiels avant 2030**
 - A horizon 2025 pour les logements neufs
 - A horizon 2030 pour les logements existants

A propos d'IGNES

*IGNES est l'Alliance des industriels qui proposent des solutions électriques et numériques pour le bâtiment. Ces solutions rendent accessibles l'énergie ainsi que la donnée de manière sécurisée, performante et pérenne. Elles assurent aussi des fonctions essentielles au sein du bâtiment : piloter, avertir et protéger. IGNES positionne ces solutions comme réponse clé aux grands défis climatiques et sociétaux. Elle accompagne les industriels, les pouvoirs publics ainsi que les parties prenantes, en France, tout en s'inscrivant dans une dynamique européenne et internationale. L'Alliance est constituée de **40 entreprises** implantées dans les territoires français, PME, ETI et grands groupes internationaux, qui représentent à l'échelle mondiale **100 milliards d'euros** et **300 000 emplois dont 100 000 en France**. L'ensemble de ses membres partage les valeurs d'innovation et d'entrepreneuriat. IGNES travaille en réseau avec la filière électrique et celles du bâtiment et de la sécurité.*

A propos de l'UFE

L'Union Française de l'Électricité (UFE) est l'association professionnelle du secteur de l'électricité. Elle représente les entreprises de l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur électrique français : producteurs, gestionnaires de réseaux, fournisseurs d'électricité et de services d'efficacité énergétique.

*Elle regroupe plus de **500 entreprises**, avec plus de **200 000 salariés** sur l'ensemble du territoire français. Acteur français et européen majeur engagé dans la lutte contre le changement climatique, l'UFE déploie son expertise pour accélérer la transition vers une société neutre en carbone. Elle représente aussi les employeurs du secteur au sein de » la branche des industries électriques et gazières.*

L'UFE est membre d'Eurelectric, l'association européenne des électriciens, de la Plateforme pour l'électromobilité, du Market Parties Platform, du MEDEF, de France Industrie et du Bureau mensuel du Plan Bâtiment Durable.